



Mairie de Janzé
 Place de l'hôtel de ville
 35150 JANZÉ
 02.99.47.00.54
mairie@janze.fr
<http://www.janze.fr>

Service Enfance Jeunesse Scolaire
 Espace Brûlon
 5 avenue du Général de Gaulle
 35150 JANZÉ
 02.99.47.51.95
sej@janze.fr

NOTE D'INFORMATIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2017 - 2018

SERVICES PÉRISCOLAIRES (*Garderie, Restaurant scolaire, TAP, Étude, Accueils de loisirs mercredi*)
SERVICES EXTRASCOLAIRES (*Accueils de loisirs vacances*)

Vous trouverez toutes les informations du service (*modes opératoires pour la mise à jour de votre dossier administratif, pour vos réservations, règlement intérieur, tarifs, projets pédagogiques, menus,...*) sur le site internet du portail familles : <https://janze.portail-familles.net/>

	Inscription	Comment ?	Quand ?	Fréquence de l'inscription
Garderie	NON			
Étude surveillée				
TAP maternels				
Restaurant Scolaire	OUI	Portail familles ou SEJS	Mercredi précédent (dernier délai)	À l'année, au mois, à la semaine (au choix)
TAP élémentaires	OUI	Portail familles ou SEJS	Avant le 23 juin Pour les enfants du Chat Perché	À l'année (mardi et/ou vendredi)
Sortie seul = carte PASS	OUI	Fiche couleur bleue à compléter et à retourner au SEJS	Avant le 23 juin Pour les enfants du Chat Perché	À l'année
Accueil de loisirs Mercredis	OUI	Portail familles ou SEJS	Mercredi précédent	À l'année, au mois, à la semaine (au choix)
Accueil de loisirs Vacances scolaires	OUI	Portail familles ou SEJS		Par période de vacances



☞ Pour les familles n'ayant pas accès à internet à leur domicile, ou ayant besoin d'un accompagnement, un ordinateur est mis à disposition au service Enfance Jeunesse Scolaire

Pour plus d'informations ou si vous rencontrez des difficultés, merci de prendre contact rapidement avec le **Service Enfance Jeunesse Scolaire** ☎ 02.99.47.51.95 Ou par courriel : sej@janze.fr

PRÉPARER LA RENTRÉE SCOLAIRE DE VOS ENFANTS ...

1 J'actualise mon dossier administratif avant le 23 juin 2017

- a) Je me connecte sur le portail familles : <https://janze.portail-familles.net/>
- b) J'actualise ma « **fiche famille** » ;
- c) J'actualise toutes les données (autorisations, renseignements médicaux, PAI, personnes autorisées, ...) de ma ou mes **fiche(s) enfant(s)** ;
- d) Je retourne l'ensemble des documents demandés au service Enfance Jeunesse Scolaire (*boîte aux lettres du service à l'espace Brûlon ou celles des écoles La Marelle et Chat Perché, installées aux entrées des structures scolaires*) :
 - ✓ **La fiche des autorisations** datée et signée (recto-verso) ; **feuille verte**
 - ✓ **Votre attestation d'assurance scolaire/extrascolaire 2017-2018** ;
 - ✓ **Votre attestation CAF/MSA/Autre** justifiant de votre Quotient Familial 2017 ;
 - ✓ **La Carte Pass** : uniquement les enfants scolarisés en élémentaire (CP, CE, CM) autorisés pour quitter seuls l'école Le Chat Perché à la fin des horaires de classe ou des TAP ; **feuille bleue**
 - ✓ **Un RIB** si vous souhaitez être en prélèvement automatique (*uniquement si vous ne l'êtes pas aujourd'hui*).
 - ✓ **Le Plan d'Accompagnement Individualisé(PAI)/Certificat médical** en cas de maladie chronique, d'allergie ou d'intolérance alimentaire nécessitant des repas adaptés et/ou un accompagnement particulier; **feuille jaune**
 - ✓ **Copie de votre jugement** en cas de séparation, divorce ;

2 J'inscris mon ou mes enfant(s), via le portail familles, « Nouvelle réservation »

- Restaurant scolaire**
- Temps d'Animation Périscolaire élémentaire** (TAP Chat Perché) : mardi et/ou vendredi pour l'année
- Accueils de loisirs** « *Les Petites Canailles* », « *La Maison des Zouzous* »

☞ *Pas d'inscription obligatoire pour la garderie, l'étude surveillée et les TAP maternels.*

Pour la semaine de la rentrée scolaire, les inscriptions au restaurant scolaire et aux accueils de loisirs peuvent se faire, au plus tard, jusqu'au 30 août 2017 (23 :59) dernier délai.

ATTENTION

